



## Affichage publicitaire à Lyon : les organisations citoyennes mettent la pression sur la Métropole

- 9 juin 2021 par [Hadrien Jame](#)

**À un an de l'entrée en vigueur de son nouveau règlement local de la publicité, la Métropole doit composer avec les exigences des afficheurs de la publicité et des organisations citoyennes, qui se posent en garde-fou des promesses de campagnes « *ambitieuses* » des écologistes.**

Engagées en 2017, sous la mandature de David Kimelfeld, les discussions sur le nouveau règlement local de la publicité (RLP) sur le territoire de la Métropole de Lyon ont été reprises par la majorité écologiste, qui en avait fait un argument central de sa campagne. Le nouvel exécutif avait affiché des promesses jugées « *ambitieuses* » par les organisations environnementales citoyennes et « *en phase avec les attentes des habitants, qui avaient été interrogés par Plein la vue [un collectif, NDLR]. À savoir une forte demande de réduction de la publicité dans notre ville, l'interdiction des écrans*

publicitaires, des bâches géantes ou encore une réduction drastique de la pollution lumineuse », détaillent ces organisations dans une déclaration commune, ce mercredi matin.

### « **Un projet inquiétant en l'état** »

Alors que les discussions avancent, à un an de l'entrée en vigueur du nouveau RLP, en juillet 2022, et qu'une concertation se déroule aujourd'hui entre la Métropole, les représentants des afficheurs de la publicité et les organisations citoyennes, celles-ci veulent s'assurer que la collectivité respecte « ses engagements, et qu'il ne s'agisse pas de simples promesses de campagne ». Car pour le moment elles estiment, qu'en « l'état », le projet qu'il leur a été présenté « est inquiétant. Au regard de l'exploitation qui pourrait en être fait par les publicitaires. On parle par exemple d'un zonage simplifié en huit zones. Mais cela veut dire que tous les habitants du territoire ne bénéficieront pas du même niveau de protection [contre l'affichage publicitaire, NDLR]. Cela aggrave la situation dans les quartiers considérés comme moins intéressants sur le plan paysager », s'inquiète Pierre-Jean Delhaousse, porte-parole de Paysages de France. Concernant la réduction de la densité des publicités à 2m<sup>2</sup>, « il n'y a rien dans le projet actuel qui nous prouve que c'est le cas. Il n'y a pour le moment pas d'éléments concrets », souligne Khaled Gaiji, le président des Amis de la Terre.



Plusieurs représentants d'organisations citoyennes (Plein la vue, Paysages de France, Les Amis de la Terre France, France Nature Environnement Rhône, Résistance à l'agression publicitaire et Alternatiba ANV Rhône) étaient réunis ce matin à l'Alternatibar dans le 1er arrondissement de Lyon. (Photo HJ)

## L'affichage numérique au coeur du débat

Ces organisations craignent également que la Métropole ne fasse trop de concessions, devant la pression des afficheurs. « *Ils ont un argument économique et la menace juridique. La menace de recours ça fait toujours peur, mais nous, on est sûr et certains qu'il est possible d'interdire ces dispositifs [d'affichage numérique, NDLR] car il y a des jurisprudences* », explique Anthony Geoffroy, coprésident du collectif Plein la vue. Un enjeu majeur pour ces associations environnementales qui veulent que Lyon « *rayonne comme une ville sans écran* », ajoute Khaled Gaiji.

*"Il s'agit d'une équipe écologiste et donc toute décision prise localement sera scrutée par les afficheurs, et donc les publicitaires, qui, selon le résultat, risquent de se prévaloir de ce qui sera fait à Lyon." Pierre-Jean Delhaousse, porte-parole de Paysages de France*

Le 25 mars 2021, Benjamin Badouard coprésident du groupe des élus écologistes à la Métropole de Lyon, et ancien militant du collectif Plein la vue, affichait dans les colonnes de Lyon Capitale les ambitions de la Métropole en matière de réduction des affichages numériques. « *Ils consomment déjà beaucoup plus d'énergie que les autres, via leur usage au quotidien et surtout via l'énergie produite tout au long de leur cycle de vie. Ils génèrent une pollution lumineuse. Toutefois, selon lui, il est juridiquement compliqué de les interdire, mais nous regardons comment nous pouvons éviter leur installation dans le prochain règlement local de publicité.* » Néanmoins, la collectivité pourra difficilement se débarrasser immédiatement de tous ces affichages numériques et notamment de ceux présents sur le mobilier urbain. En effet, « *la Métropole de Lyon est liée à JCDecaux jusqu'en 2032 pour les 2 500 abris-voyageurs, les 190 panneaux de 8 m2 et les 450 de 2 m2. Nous allons donc avoir des panneaux pendant un bon moment dans la ville, sauf à revenir sur le contrat, mais cela a un coût* », rappelle Benjamin Badouard.



Benjamin Badouard, coprésident du groupe EELV à la métropole de Lyon © Antoine Merlet

## Un enjeu national

Pour les organisations réunies ce matin à l'Alternatibar (Plein la vue, Paysages de France, Les Amis de la Terre France, France Nature Environnement Rhône, Résistance à l'agression publicitaire et Alternatiba ANV Rhône) l'enjeu est de taille et va bien au-delà du territoire du Grand Lyon, « *il est national* ». « *Les décisions prises par la Métropole vont être scrutées par l'ensemble des collectivités en France. Et s'il y avait des points de reculs par rapport aux engagements formulés, notamment sous la pression des lobbys, cela pourrait décourager les autres collectivités* », estiment les organisations. « *Il s'agit d'une équipe écologiste et donc toute décision prise localement sera scrutée par les afficheurs, et donc les publicitaires, qui, selon le résultat, risquent de se prévaloir de ce qui sera fait à Lyon* », précise Pierre-Jean Delhaousse.

*"S'il y a des reculs de la part de la Métropole et s'il y a des dispositifs qui sont installés contre ce que l'on défend, on n'hésitera pas à engager la mobilisation citoyenne."  
Alternatiba AVN Rhône*

Lors de l'élaboration de son RLP la collectivité lyonnaise devra donc composer avec les organisations environnementales, qui seront très attentives aux décisions prises. « S'il y a des reculs de la part de la Métropole et s'il y a des dispositifs qui sont installés contre ce que l'on défend, on n'hésitera pas à engager la mobilisation citoyenne. Quitte à s'attaquer directement aux dispositifs en question », prévient le représentant d'Alternatiba AVN Rhône.